

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, LE 04.09.95 1
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

MONSIEUR CLAUDE DELVAUX
COORDONNATEUR DU CONS. DE LA COORDINATION
DE L'ENS. DE PROMOTION SOCIALE DE LA C.F.
BUREAU 700 - 7EME ETAGE
RUE DE LA SCIENCE, 43
1040 BRUXELLES

Ref.: ~~1~~/ 6323004 / Dossier pédagogique 50754

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : LANGUE DES SIGNES GRAMMAIRE UF1
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 843301U11E1

Etablissement : INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
BLEGNY
RUE JULIEN GHUYSEN
4670 TREMBLEUR

Monsieur le Coordonnateur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

COMMUNAUTE FRANCAISE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1DOCUMENT 8BIS
FORMATIONDOSSIER PEDAGOGIQUEUNITE DE

6.323.004
 I. E. P. S. C. F.
 rue J. Ghuyssen
 4670 Blegny

1. La présente proposition émane

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 843301 V11 E1

LANGUE DES SIGNES. GRAMMAIRE. UF 1

3. Finalités de l'unité de formation reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises reprises à l'annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation : **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE
TRANSITION**

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
reprises en annexe n°3 de 1 page

7. Programme du cours repris en annexe n°4 de 1 page

8. Fixation des capacités terminales reprises en annexe n°5 de 1 page

9. Profil du (des) chargé(s) de cours repris à l'annexe n°6 de 1 page

843301V11E1

10. Horaire de l'unité de formation.

HORAIRE MINIMUM		Classement	Code U	Nombre de périodes
1. Dénomination des cours				
Langue des signes:	grammaire	C.G.	A	32
2. Part d'autonomie				8
Total des périodes				40

NB : 1 période comporte 50 minutes.

11. Date de la proposition :

Transmis le

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Néant

Date: *10/07/95*

Signature:

J. LISON
INSPECTRICE

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

Motivation de la décision:

Date: **28 AOUT 1995**

Signature:

J. MEUNIER

ADMINISTRATEUR
PEDAGOGIQUE

Annexe 1.

LANGUE DES SIGNES GRAMMAIRE. UF1.
--

FINALITES

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels;
- permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'un outil de formation culturelle;

1.2. Finalités particulières de l'unité de formation

Permettre l'acquisition et l'utilisation de capacités de base en communication signée, et plus particulièrement pour renforcer ou affiner les compétences en grammaire de la langue des signes, dans une perspective:

- d'échanges plus riches avec les personnes sourdes;
- d'une meilleure compréhension dans le milieu scolaire et extra-scolaire;
- d'une qualification professionnelle supplémentaire;
- de création d'un cadre d'interaction entre sourds et entendants pour une intégration sociale, professionnelle et culturelle plus grande dans le cadre de situations simples de la vie quotidienne.

Annexe 4.

PROGRAMME :	Langue des signes. Grammaire. U.F. 1.
--------------------	---

L'apprenant sera capable de maîtriser l'ensemble des règles d'organisation syntaxiques, morphologiques et visuelles de la langue des signes, adapté à l'expression de concepts élémentaires.

A. Paramètres du signe

- * Configurations : formes données à la main.
- * Position de la main :
 - orientation
 - emplacement de la main par rapport au signeur

B. Localisation par le signe (place dans l'espace)

- 1) Utilisation appropriée de l'espace :
 - * Limitation de l'espace
 - * Situation des éléments dans les 3 dimensions : place et direction.
- 2) Moyens de localisation utilisés par le signeur :
 - * Mouvements du corps
 - * Mouvements des yeux

C. Classificateurs (signes dont le mouvement globalise plusieurs concepts)

- 1) Configurations pour
 - les personnes
 - les objets
 - les pluriels
- 2) Place de la main pour
 - les personnes
 - les objets
 - les pluriels
- 3) Mouvements de la main
- 4) Orientation de la main.

D) Syntaxe

- 1) Pronoms
- 2) Signes temporels :
 - Passé
 - Présent
 - Futur

Annexe 5.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

En fin de formation, l'étudiant fera la preuve qu'il est capable de maîtriser l'ensemble des règles d'organisation syntaxiques, morphologiques et visuelles de la langue des signes, adapté à l'expression de concepts élémentaires, en rapport avec le programme précisé à l'annexe 4 .

Il sera capable de :

- montrer qu'il connaît et a intégré les bases élémentaires de contact du langage des signes;
- comprendre des signeurs différents;
- utiliser la communication signée dans une expression correcte et signifiante pour le receveur.

La maîtrise acquise par l'étudiant sera évaluée au cours d'une épreuve portant sur :

- *la perception;*
- *la production;*
- *la capacité à communiquer.*

Cette évaluation se fera par les professeurs et/ou experts chargés des cours.

Annexe 6.

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

Enseignant(s) et / ou expert(s). Lorsqu'il s'agit d'experts, ils sont choisis pour leur compétence en grammaire de la langue des signes par le comité de suivi.



MICHEL LEBRUN
MINISTRE

DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,
DE L'AIDE A LA JEUNESSE,
ET DES RELATIONS INTERNATIONALES.

Bruxelles, le

18-06-1995

Monsieur Claude DELVAUX
Coordonnateur du Conseil de
Coordination de l'Enseignement de
Promotion sociale organisé par la
Communauté française
rue de la Science 43

1040 BRUXELLES

Vos Réf.:
Nos Réf.: CAB/PS/AB/nv/14.06

Monsieur le Coordonnateur,

CONCERNE: 6 dossiers pédagogiques relatifs à la grammaire de la LSF.

Vous trouverez en annexe à la présente, les 6 dossiers visés sous rubrique ainsi que la disquette reprenant les fichiers textes de ces dossiers.

Les programmes ont été préparés par le groupe technique "Langue des Signes" qui se réunissait au sein de mon cabinet.

Ces unités sont à mettre en parallèle avec les 6 unités de LSF de 120 périodes introduites par le réseau de la Communauté française en remplacement des 3 unités de 240 périodes de LSF actuellement d'application dans les trois réseaux. Chaque unité reprend la partie grammaire de l'unité correspondante de LSF.

Ces unités ont été réalisées parce que l'on constate que pas mal d'étudiants qui s'inscrivent en LSF ont déjà des connaissances qui leur permettraient de s'inscrire à un niveau supérieur s'ils n'avaient pas des lacunes importantes en grammaire.

Exemple: il est plausible qu'un étudiant aie acquis les compétences de fin de niveau 4, sauf en grammaire où il n'a que les compétences de fin de niveau 2. Les modules proposés permettront à l'étudiant de suivre les 2 x 40 périodes de N3 et N4 avant de s'inscrire au niveau 5 de 120 périodes.

"L'ATRIUM"

211 RUE DU NOYER
1040 BRUXELLES
TEL. 02.741 86 11
FAX 02.732 12 06

./.

Déjà, je vous remercie de tout mettre en oeuvre pour que ces 6 unités puissent être organisées dès la rentrée de septembre 1995 par le réseau de la Communauté française et par les autres réseaux via la procédure "d'emprunt". Ces dossiers ayant été réalisés pour tous les réseaux, ils pourront être empruntés par les réseaux qui le souhaitent.

Je vous prie de croire, Monsieur le Coordonnateur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'M' followed by a cursive 'L' and 'E' that ends in a horizontal stroke.

Michel LEBRUN

Communauté Française

Conseil Pédagogique
Groupe Enseignement de Promotion Sociale

Secrétariat : 43 rue de la Science
1040 BRUXELLES
☎ 02/238.87.41

Bruxelles, le 21-06-95

Monsieur l'Administrateur général,

Objet : Programmation.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joints 4 exemplaires du dossier pédagogique

- de la Section
- X • de l'unité de formation

Langue des signes Grammaire UF1

.....

.....

Code :

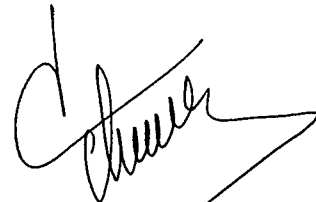
dont la programmation est souhaitée par l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale
de la Communauté Française

Blegny.

N° de Matricule : 6.323.004

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur l'Administrateur
Général, à l'expression de mes sentiments dévoués .

Le Coordonnateur



Claude DELVAUX